



## Sous-Chef Cuisine – Restauration (Poste No. 426664)

**Type de contrat :** Agent contractuel 3A

**Grade :** GFI

**Unité/Poste:** OIB.LS.4 \_ Sous-Chef – Cuisine

**Lieu:** OIB, Brussels

**Publication :** Du 31/07/2023 Jusqu'au 15/09/2023 - 18h00 heure Bruxelles

➤ **Nous sommes:**

**OIB.LS.4.003:**

L'Office Infrastructures et Logistique de Bruxelles (OIB) est responsable de toutes les activités liées à l'hébergement du personnel, de la gestion des infrastructures sociales et de la logistique de la Commission à Bruxelles ainsi que des infrastructures sociales sur le site d'Ispra.

Au sein du département LS en charge de la logistique et des services, **l'unité OIB.LS.4 "Restauration"** est constituée de cinq secteurs : le secteur "Relations interinstitutionnelles – Support Green ", le secteur "Contrats et Finances", le secteur "Restauration collective", le secteur Production et le secteur Planning. Le personnel de l'unité est hébergé en espace collaboratif dans le bâtiment B-28 et/ou sur le terrain (restaurants et cafétérias).

Notre unité, en plein développement a pour mission d'assurer la gestion de la restauration, la gestion du restaurant protocolaire du 13ème étage au Berlaymont et la gestion du Centre interinstitutionnel à Overijse. La gestion des exploitations de restauration et activités connexes, comprend les self-services, les cafétérias, les services de boissons-réunions et banqueting ainsi que les distributeurs automatiques pour les besoins officiels de la Commission ou de son personnel. L'unité assure également les contrôles d'hygiène et audits des divers sites de restauration de la Commission européenne à Bruxelles, en veillant aux conditions d'accueil du personnel/clients par des aménagements spécifiques et des installations appropriées, ainsi qu'en fournissant différents services contribuant à la réalisation des objectifs de l'Institution dans un environnement moderne et efficace de restauration. L'unité comprend environ 93 personnes réparties dans 5 secteurs.

➤ **Nous proposons :**

Nous proposons au sein du secteur OIB.LS.4.003, un poste d'agent Contractuel GF I qui travaillera, au sein d'une équipe, comme cuisinier(ère) – sous-Chef :

- En charge principalement de la production, confection et distribution des plats en cuisine chaude dans le respect des normes d'hygiène, de délais et de qualité en vigueur afin que les clients consomment une nourriture saine et de qualité.
- En l'absence du Chef Cuisinier établir les bons de commande, réceptionner les biens, vérifier leur conformité en termes de qualité, quantité et prix selon les besoins quantitatifs et qualitatifs.
- En l'absence du Chef Cuisinier organiser de manière opérationnelle le travail du personnel intérimaire (aide-cuisiniers, plongeurs, serveurs) ou prestataires de service.
- Encadrer le personnel étudiant aide cuisine durant les périodes d'été de manière à assurer au mieux leur intégration au sein de l'équipe cuisine.
- Gérer les stocks et assurer l'approvisionnement des marchandises dans la cuisine de manière à disposer en temps voulu des produits nécessaires à la préparation des plats ainsi que vérifier et exécuter des opérations d'inventaire périodiques.



- Maintenir le lieu de travail dans les conditions d'hygiène en vigueur afin d'éviter tout risque de contamination.
- Détecter et signaler les écarts ou les manquements aux procédures et instructions existantes
- Assurer le suivi et examiner les mesures correctives visant la qualité
- Apporter un soutien aux contrôles de qualité et aux mesures correctives et préventives
- En suppléance du Chef de Cuisine assurer l'enlèvement et la mise en sécurité des invendus (sous-vide, stockage frigorifique, stockage sec)

Vu la dimension de l'équipe, des aménagements des tâches confiées seront possibles en fonction des compétences spécifiques de la personne, ainsi qu'une certaine flexibilité dans l'exécution des tâches.

➤ **Nous recherchons :**

Nous recherchons Un(e) collègue dynamique et motivé(e) par la mission d'apporter une restauration de qualité à l'ensemble des personnels de la Commission, désireux d'assister le 'chef cuisinier' et le suppléer en son absence dans toutes ses fonctions. Veiller à l'organisation du travail pour assurer le bon fonctionnement de la cuisine au quotidien et le bon déroulement du service, avec des connaissances solides et de l'expérience dans le domaine. Le poste requiert des capacités en matière de relations interpersonnelles, un très bon esprit d'équipe, la culture du service et le sens de l'efficacité sous la responsabilité du Chef de secteur.

Il/Elle disposera d'une capacité éprouvée d'analyse, de méthodologie et de rigueur dans l'exécution de ses tâches, tout en étant capable de respecter les exigences de délais. La langue de travail est essentiellement le français; la connaissance de l'anglais constituera un atout.

Pour plus d'informations, veuillez consulter la description de poste ci-jointe **426664**.

**Lieu de travail :** Bruxelles

**Personnes de contact :** M. Bruno Wastin, Chef d'unité (+32 2 29-53138) ou son adjoint M. Ignazio Iacono (+32 2 29-96120); Mme Sabrina Vitali, Chef de secteur (+32 2 29-60300).



## Critères d'éligibilité

1. Avoir réussi, à la date de clôture, un examen CAST pour le même groupe de fonction ou supérieur pour lequel il postule.
2. Choose an item.
3. Seules les personnes répondant aux conditions suivantes peuvent être engagées en tant qu'agent contractuel :
  - a. Être ressortissant d'un des États membres de l'Union et jouir de ses droits civiques ;
  - b. Être en règle avec les obligations imposées par les lois relatives au service militaire ;
  - c. Offrir les garanties de moralité requises pour l'exercice des fonctions ;
  - d. Être physiquement apte à l'exercice des fonctions ;
  - e. Justifier d'une connaissance approfondie d'une des langues de l'Union et d'une connaissance satisfaisante d'une autre langue de l'Union dans la mesure nécessaire à l'exercice des fonctions.

## Ordre de priorité pour la procédure de sélection

1. Les candidats travaillant dans un même type de contrat/groupe de fonction depuis au moins 2 ans dans un Office (OIB – OIL – PMO – EPSO) et qui répondent aux exigences minimales requises dans la description de poste. Remarque importante :
  - a. *Dans ce cas il s'agit d'une mobilité interne et les conditions contractuelles restent inchangées. Ces conditions sont régies par le RAA (Régime applicable aux autres agents), ainsi que les DGE – dispositions générales d'exécution relatives aux agents contractuels.*
2. Les candidats travaillant dans un même groupe de fonction et un même type de contrat (AC 3A) dans une Agence exécutive et qui répondent aux exigences minimales requises dans la description de poste ;
3. Si aucun candidat repris sous 1) et 2) ne convient pour le poste :
  - a. Dans un premier temps il sera fait appel à la liste de lauréats d'un panel OIB dans le profil ;
  - b. Le cas échéant un panel sera organisé dans le profil requis. Pour être éligible, les candidats doivent avoir réussi un CAST complet dans le groupe de fonction publié, ce qui exclut les personnes qui ont répondu à l'Appel à Manifestation d'Intérêt 2013. Les candidats devront également répondre aux exigences minimales requises dans la description de poste.

Les candidats seront tenus de réussir un panel de sélection avant de pouvoir être recrutés à l'OIB.

## Envoi de candidatures

Seulement les candidatures qui remplissent les conditions suivantes seront prises en considération :

- **Objet:**  
**NOM – 426664 – OIB.LS.4**  
(Veuillez remplacer NOM par votre 1er nom en majuscules)
- **CV et Lettre de Motivation dans le même document PDF.**  
Le nom du fichier doit être :  
**NOM + CV + Lettres de Motivation**  
(Les lettres de motivation figurant dans différents documents ou dans le corps du courrier électronique ne seront pas prises en compte. Si vous travaillez chez la Commission, le programme *PDFill* est disponible sur EC Store pour vous aider à combiner des PDF)
- Si vous avez réussi un **CAST**, veuillez indiquer votre numéro de Candidat dans le corps de votre courriel.

Veuillez transmettre votre candidature à [OIB-PUBLICATIONS-AC@ec.europa.eu](mailto:OIB-PUBLICATIONS-AC@ec.europa.eu)

**Date limite de réception des candidatures 15/09/2023 18:00**



## **PROTECTION DE VOS DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL**

La présente déclaration de confidentialité fournit des informations sur le traitement et la protection de vos données à caractère personnel.

**Opération de traitement :** Procédure de sélection des agents contractuels

**Responsable du traitement des données :** Direction générale «Ressources humaines et sécurité» / Direction «Gestion des talents et diversité» / Unité «Recrutement & mobilité, autres agents» (**HR.B.3**)

Référence de dossier : **DPR-EC-02054**

### **Table des matières**

1. Introduction
2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel ?
3. Sur quelle base juridique traitons-nous vos données à caractère personnel ?
4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons ?
5. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées ?
6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel ?
7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées ?
8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer ?
9. Coordonnées de contact
10. Où trouver de plus amples informations ?

### **1. Introduction**

La Commission européenne (ci-après «la Commission») s'engage à protéger vos données à caractère personnel et à respecter votre vie privée. La Commission procède à la collecte et au traitement ultérieur des données à caractère personnel conformément au règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l'Union et à la libre circulation de ces données (abrogeant le règlement (CE) n° 45/2001).

La présente déclaration de confidentialité explique la raison du traitement de vos données à caractère personnel, la façon dont nous collectons, traitons et assurons la protection de toutes les données à caractère personnel fournies, la manière dont les informations sont utilisées ainsi que les droits que vous pouvez exercer à l'égard de vos données. Cette déclaration comprend également les coordonnées du Responsable du traitement compétent auprès duquel vous pouvez exercer vos droits, du Délégué à la protection des données et du Contrôleur européen de la protection des données.

Les informations relatives à l'opération de traitement « Sélection des agents contractuels ». L'unité B.3 est le responsable du traitement. Les entités traitant vos données sont le supérieur hiérarchique (et sa hiérarchie) dans la DG où un poste AC est vacant, le correspondant opérationnel RH (HR BC) de cette DG responsable du personnel de cette DG, les membres du jury de sélection, et l'unité HR.B.3 chargée du recrutement.

### **2. Pourquoi et comment traitons-nous vos données à caractère personnel?**

Finalité de l'opération de traitement: organiser les procédures de sélection des agents contractuels en vue de leur recrutement par la Commission.

Les données recueillies dans le cadre du processus de sélection servent à évaluer si le candidat remplit les critères du poste, ainsi qu'à évaluer l'adéquation du candidat au poste. Certaines données (concernant l'expérience professionnelle et la formation professionnelle) sont utilisées pour une analyse comparative entre les candidats.

En association avec la DG/service qui recrute, les HRC consultent la base de données du "recruiter portal" et CAST ERL afin d'y pré-sélectionner des candidats sur base de leur candidature disponible (voir record EPSO DPR-EC-01157.1). Dans l'hypothèse d'une procédure lancée via appel à manifestation d'intérêt, les unités concernées, en collaboration avec les unités HRC compétents, se baseront sur les CVs reçus en réponse audit appel à manifestation d'intérêt. Les candidats pré-sélectionnés sont invités par l'unité à présenter les Tests "CBT" (voir record DPR-EC-01157.1) ainsi qu'à un panel de sélection en cas de réussite aux tests.

Vos données à caractère personnel ne seront pas utilisées pour la prise de décision automatisée, y compris le profilage.



### **3. Sur quelle base juridique traitons-nous vos données à caractère personnel?**

Nous traitons vos données à caractère personnel conformément à l'article 5, paragraphe 1, point a), du règlement (UE) 2018/1725, c'est-à-dire parce que le traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou relevant de l'exercice de l'autorité publique dont est investi l'institution ou l'organe de l'Union.

Bases juridiques:

- Articles 3bis, 3ter et Titre IV du Régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (RAA)
- Décision de la Commission C(2017) 6760 final du 16.10.2017 relative aux dispositions générales d'exécution de l'article 79, paragraphe 2, du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, régissant les conditions d'emploi des agents contractuels engagés par la Commission en vertu des articles 3 bis et 3 ter dudit régime.

### **4. Quelles sont les données à caractère personnel que nous recueillons et traitons?**

Aux fins de réaliser cette opération de traitement, les catégories suivantes de données à caractère personnel sont traitées:

- nom, prénom, nationalité, lieu de naissance, date de naissance, adresse et coordonnées, statut civil, données concernant la formation et l'expérience professionnelle, connaissances linguistiques, lettre de motivation, CV. Dans le cadre des procédures initiées par un appel à manifestation d'intérêt, il pourra être demandé au candidat s'il est déjà détenteur du CAST et/ou inscrit pour passer le CAST. Pour le candidat retenu, des informations relatives à un conflit d'intérêts potentiel sont également traitées (formulaire « Conflit d'intérêts »).

Normalement, aucune donnée relevant de l'article 10 du règlement n'est traitée. Toutefois, si les candidats communiquent des données sur la santé liées à des besoins particuliers (par exemple: en ce qui concerne l'accès physique aux bâtiments et la mobilité physique), ces informations seraient également traitées aux fins de l'organisation de la logistique pour les entretiens du panel de sélection.

### **5. Combien de temps vos données à caractère personnel sont-elles conservées?**

Les données stockées électroniquement dans la boîte de réception Outlook auprès de la DG et sur le disque partagé de l'unité (documents de candidature, CV et pièces justificatives, ainsi que les grilles d'évaluation) et le rapport de sélection (le cas échéant) sont conservées 2 ans à compter de la clôture de la procédure de sélection<sup>1</sup> ou, en cas de recours administratif ou judiciaire, 5 ans après l'adoption de la décision administrative ou judiciaire définitive, conformément à la décision SEC(2019)900/2 (section 1.2.3.4 D et Dbis, Commission Retention List).

Les résultats du panel de sélection des candidats sélectionnés ayant vocation à être engagés en vertu de l'article 3bis du RAA (documents de candidature, CV et pièces justificatives, ainsi que les grilles d'évaluation de tous les candidats et le rapport de sélection) sont conservés jusqu'à 10 ans maximum (max. 5 ans contrat initial + max. 5 ans prolongation conformément à l'article 85 du RAA). Ces données sont conservées jusqu'à l'obtention éventuelle d'un contrat à durée indéterminée dès lors qu'elles sont nécessaires à l'établissement d'un tel contrat en application de la Décision de la Commission C(2017) 6760 du 16.10.2017 relative aux dispositions générales d'exécution de l'article 79, paragraphe 2, du régime applicable aux autres agents de l'Union européenne, régissant les conditions d'emploi des agents contractuels engagés par la Commission en vertu des articles 3 bis et 3 ter dudit régime. Les versions électroniques et papier des candidatures reçues par les membres des panels de sélection sont détruites à l'issue de panels de l'ensemble des candidats.

### **6. Comment protégeons-nous et sauvegardons-nous vos données à caractère personnel?**

Toutes les données à caractère personnel sous format électronique (e-mails, documents, lots de données téléchargés, etc.) sont enregistrées sur les serveurs soit de la Commission européenne, soit de ses sous-traitants. Toutes les opérations de traitement sont effectuées en vertu de la décision de la Commission (UE, Euratom) 2017/46 du 10 janvier 2017 sur la sécurité des systèmes d'information et de communication au sein de la Commission européenne.

Les sous-traitants de la Commission sont liés par une clause contractuelle spécifique pour toute opération de traitement de vos données pour le compte de la Commission, et par les obligations de confidentialité dérivées de la transposition du règlement général sur la protection des données dans les États membres de l'UE (règlement «RGPD» (UE) 2016/679).

---

<sup>1</sup> Une procédure de sélection est clôturée de l'une des manières suivantes: — un candidat a été sélectionné et la procédure de recrutement a été finalisée; — ou il a été décidé de ne sélectionner aucun candidat et de republier le poste ou d'adopter d'autres mesures.



En vue de protéger vos données à caractère personnel, la Commission a mis en place plusieurs mesures techniques et organisationnelles. Les mesures techniques incluent notamment des actions appropriées concernant la sécurité en ligne, le risque de perte de données, l'altération des données ou l'accès non autorisé, en prenant en compte le risque présenté par le traitement et la nature des données à caractère personnel qui sont traitées. Les mesures organisationnelles visent notamment à restreindre l'accès aux données à caractère personnel aux seules personnes autorisées, ayant un besoin légitime de les connaître pour les finalités de cette opération de traitement.

## 7. Qui a accès à vos données à caractère personnel et à qui sont-elles communiquées?

Les HRC, les supérieurs hiérarchiques responsables de l'entité concernée par la vacance (chef d'unité, directeur, directeur général), le personnel des unités concernées par la vacance justifiant d'un besoin d'avoir accès à toute ou partie des données concernées et les membres des panels de sélection ont accès à toutes les données fournies par le candidat.

L'unité HR.B.3 et la Direction HR.B ont accès au dossier complet concernant le candidat sélectionné (CV, grille de sélection, tous les documents requis pour un recrutement voir record DPR-EC-02057.1 - Treatment of data provided by candidates in a recruitment procedure).

## 8. Quels sont vos droits et comment pouvez-vous les exercer?

Vous avez des droits spécifiques en qualité de «personne concernée» au titre du chapitre III (articles 14-25) du règlement (UE) 2018/1725, en particulier le droit de consulter, de rectifier ou de supprimer vos données à caractère personnel et le droit de restreindre le traitement de vos données à caractère personnel. Le cas échéant, vous avez également le droit de vous opposer au traitement ou le droit à la portabilité de vos données.

Vous avez le droit de vous opposer au traitement de vos données à caractère personnel, effectué de manière licite, conformément à l'article 5, paragraphe 1, point a) du RGPD.

Vous pouvez exercer vos droits en contactant le Responsable du traitement, ou en cas de litige, le Délégué à la protection des données. Au besoin, vous pouvez également vous adresser au Contrôleur européen de la protection des données. Leurs coordonnées sont mentionnées à la section 9 ci-après.

Si vous souhaitez exercer vos droits dans le cadre d'une ou de plusieurs opérations de traitement spécifiques, veuillez en fournir la description (leur référence de dossier) dans votre demande, comme indiqué à la section 10 ci-après.

## 9. Coordonnées de contact

- Responsable du traitement des données  
Si vous souhaitez exercer vos droits au titre du règlement (UE) 2018/1725, ou si vous avez des commentaires, des questions ou des préoccupations à exprimer, ou si vous souhaitez soumettre une plainte relative à la collecte et à l'utilisation de vos données à caractère personnel, n'hésitez pas à contacter le Responsable du traitement de données, HR.B.3 ([HR-MAIL-B3-PERSONALDATA@ec.europa.eu](mailto:HR-MAIL-B3-PERSONALDATA@ec.europa.eu))
- Délégué à la protection des données (DPD) de la Commission  
Vous pouvez contacter le Délégué à la protection des données ([DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu](mailto:DATA-PROTECTION-OFFICER@ec.europa.eu)) pour toute question relative au traitement de vos données à caractère personnel au titre du règlement (UE) 2018/1725.
- Le Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)  
Vous avez un droit de recours (c'est-à-dire le droit d'introduire une plainte) auprès du Contrôleur européen de la protection des données ([edps@edps.europa.eu](mailto:edps@edps.europa.eu)) si vous estimez que vos droits au titre du règlement (UE) 2018/1725 ont été enfreints à la suite du traitement de vos données à caractère personnel par le Responsable du traitement.

## 10. Où trouver de plus amples informations?

Le Délégué à la protection des données de la Commission publie un registre de toutes les opérations de traitement de données à caractère personnel effectuées par la Commission, qui ont été documentées et qui lui ont été notifiées. Vous pouvez accéder au registre à l'adresse suivante: <http://ec.europa.eu/dpo-register>

Cette opération de traitement spécifique a été consignée dans le registre public du DPD sous la référence de dossier suivante: [DPR-EC-02054](#).